Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 1-2

Rubrik: L'avenir de l'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'AVENIR DE L'APICULTURE

QUE SERA LA NOUVELLE ANNÉE ?

Une nouvelle année a commencé et nous ne pouvons que l'espérer bonne pour nos apiculteurs.

Bon nombre de nos amis et notre cher rédacteur nous l'ont souhaitée bonne et riche en promesses de récolte. Elle est d'autant plus nécessaire que les prix ne cessent d'augmenter, influant ainsi sur les frais d'exploitation. Quand s'arrêtera l'inflation ?

Après les taxes postales, téléphoniques, chemins de fer, c'est maintenant le pain. Verrons-nous une fois le fléchissement de cette escalade des prix, préjudiciable à tous.

Il n'y a pas si longtemps, c'était le problème de l'écoulement de notre miel qui nous causait des soucis. Depuis deux ans il s'est vendu très facilement et le relèvement de son prix de vente nous laissait entrevoir un espoir de rentabilité.

Mais déjà le prix du sucre, aliment essentiel pour le nourrissement des abeilles, le renchérissement du matériel apicole, présagent une période de déficit dans notre exploitation. Des difficultés d'approvisionnement ont posé quelques problèmes aux apiculteurs imprévoyants.

Sur le marché mondial les prix du sucre ne sont pas à la baisse. Actuellement ils se situent entre Fr. 3.— et Fr. 4.— le kilo. Resteront-ils à ce niveau ?

Les pays du tiers monde adoptent la méthode qui a si bien réussi aux producteurs de pétrole. Ils se regroupent en cartel de production qui, à notre connaissance, englobe déjà tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, grands producteurs de sucre de canne. A eux seuls ils exploitent les $^2/_3$ du commerce mondial du sucre. Aussi les motifs d'inquiétude des apiculteurs sont-ils fondés.

Le sucre est le principal nourrissement de nos abeilles. Celles-ci sont nécessaires à l'arboriculture, à l'agriculture et également à l'environnement de notre pays. Une constante hausse des frais d'entretien d'un rucher entraînerait inévitablement une diminution du cheptel apicole, pour le plus grand dam de notre ravitaillement.

Nos autorités apicoles doivent être conscientes du problème et prendre le taureau par les cornes. Il faut intervenir énergiquement auprès des sucreries du pays, éventuellement attirer l'attention du chef du Département fédéral de l'agriculture sur les conséquences désastreuses pour le pays d'une récession des colonies d'abeilles, sur la nécessité d'un approvisionnement normal des apiculteurs en sucre suisse à des prix raisonnables.

L'entente qui a pu se réaliser il y a quelques années, entre producteurs de miel et acheteurs, ne peut-elle pas se renouveler entre producteurs de sucre et apiculteurs ?

L'inquiétude est grande, cependant ne soyons pas trop pessimistes. Ayons confiance en nos organisations apicoles pour la défense énergique de nos intérêts.

Toutes ces difficultés doivent nous inciter à tous nous unir dans une organisation forte, seule susceptible d'obtenir le succès que nous souhaitons.

Adé.

TRIBUNE LIBRE

L'HYBRIDATION ÉGALE DÉGÉNÉRESCENCE

Par l'intermédiaire de M. Louis Roussy, d'Aigle, j'ai reçu l'exemplaire de la « Gazette apicole » de février 1974. J'ai pris connaissance d'un article de plus de 6 pages, écrit par M. Robert Lutz, qui traite l'hybridation des abeilles.

Par son récit, il exprime ce qu'il a vu en 70 ans d'apiculture, dont 30 ans d'observations en Afrique, 12 ans en France. Ces dernières années, il a eu de fortes présomptions que la dégénération, la dégénérescence générale des abeilles était due aux très nombreux croisements opérés depuis des années par les apiculteurs, ceux-ci ayant été favorisés par les moyens rapides et nombreux de transports en tous genres.

Par son exposé, il relate les achats de paniers bourrés de miel et d'abeilles qui furent transvasés dans des ruches DB. Les abeilles de l'élevage Bellot Père de Chaource (Aube), superbes et saines, périclitèrent dès la troisième année avec l'apparition des petites noires, récolte nulle, les maladies finirent le reste et le rucher disparut.

Il renouvela l'expérience et le même scénario recommença, car après 3 ans, le rucher était en perte de vitesse ou de production, donc refécondation des reines par des mâles d'une autre race.

Il cite encore une dizaine de catastrophes du même genre qu'il ne peut expliquer, croyant normal qu'après environ 4 ans, les abeilles dépérissent en raison de diverses maladies et manipulations.

Les mêmes constatations furent remarquées par l'introduction de après 3 ans le rucher était en perte de vitesse ou de production, ne peut expliquer, croyant normal qu'après environ 4 ans les reines tunisiennes importées à Dreux (France) chez un de ses amis.